

Cours d'introduction sur le genre théâtral

1) Principes généraux :

Une pièce de théâtre est une action mise en scène à travers les discours des comédiens. La spécificité du genre oblige donc le dramaturge à penser aux contraintes multiples d'espace, de temps, de langage, d'action et de construction, qui lui impose cet art très particulier. Car le théâtre est avant tout art du spectacle. Certes, certains auteurs ont quelquefois considéré que le théâtre devait être lu plutôt que joué : c'est le cas de Musset, qui parlait alors de «Spectacle dans un fauteuil» (entendre : «le fauteuil du lecteur»). Mais le théâtre propose généralement au plaisir du public des décors, des costumes, de la musique, et même des mimes ou des danses. Par conséquent, ceux qui le lisent doivent absolument, comme le conseille Molière, «découvrir dans la lecture tout le jeu du théâtre».

2) Une brève histoire du théâtre :

Le théâtre antique a marqué de son empreinte le théâtre français. Ainsi, Molière s'inspira souvent d'auteurs latins pour concevoir ses pièces : par exemple, on trouve dans *La Marmite* de Plaute (auteur latin) des formules frappantes, reprises presque mot pour mot sous la plume de Molière (Plaute fait dire à Euclion, à qui l'on vient de dérober sa marmite contenant son trésor : «Je suis mort ! Je suis égorgé ! Je suis assassiné ! Où courir ? ou ne pas courir ?») tandis que Molière fait dire à Harpagon, à qui l'on vient de voler son coffre plein d'or : «Où courir ? Ou ne pas courir ? (...) Je me meurs, je suis mort, je suis enterré !»). Par ailleurs, Aristote (auteur grec) a influencé Boileau (auteur du XVIIe siècle), concepteur de la fameuse règle des trois unités : «Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli / Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.» Pour les auteurs Classiques, qui s'inspirèrent des auteurs antiques, il fallait que le temps représenté dans leurs pièces ne dépasse pas la durée d'un jour, que l'action se tienne en un seul lieu (par exemple, un palais), et que l'intrigue de la pièce, réunissant les personnages sur scène, soit unique. Cette règle devait avoir pour but d'asseoir la vraisemblance de la pièce.

Cependant, on observe que ce genre a beaucoup évolué, notamment à partir du XXe siècle : suivant l'évolution du roman, marqués par les conflits majeurs du siècle, les personnages des dramaturges deviennent régulièrement, dans le théâtre moderne, des anti-héros. De même, le principe de l'action, qui est l'essence du théâtre (*Drama*, en grec, signifie «action, intrigue») et qui, d'ordinaire, expose et tente de résoudre un conflit, se voit remis en cause par le Nouveau Théâtre et la pièce de Beckett intitulée *En attendant Godot* : celle-ci se prolonge, par un véritable tout de force, sans action aucune, dans l'espérance toujours déçue d'un événement à venir (Vladimir et Estragon, deux clochards, attendent la venue de Godot, qui ne viendra jamais, et dont ne sait même pas s'il existe).

3) Les principaux genres théâtraux :

La tragédie nous provient du théâtre grec antique (ce mot vient du grec *Tragos*, «le bouc», et *Odè*, «le chant», car les Grecs faisaient probablement des sacrifices d'animaux avant la représentation). La tragédie est, traditionnellement, un spectacle dont l'intrigue est grave, les personnages nobles, et en proie à la tristesse et au désespoir. L'intrigue se termine nécessairement mal. Cependant, il faut noter que le registre tragique n'est pas l'apanage de la tragédie : il peut, par exemple, se retrouver dans la nouvelle ou le roman. Malgré tout, la tragédie est le lieu privilégié de l'action tragique : est tragique le malheur qui s'abat sur l'homme qui lutte en vain contre son destin, qu'accable la fatalité. Selon Aristote, la tragédie doit inspirer «crainte et pitié» afin que les spectateurs, frappés par les exemples qu'ils voient en scène, ne reproduisent pas leurs erreurs et ne tombent pas dans leurs dérives : c'est le principe de la *catharsis*.

La comédie est, en quelque sorte, le contraire de la tragédie. Ses personnages sont issus du peuple, et l'intrigue se termine bien. Mais le rire que la comédie suscite n'est généralement pas innocent : la comédie sert souvent des causes politiques, et le rire est utilisé afin de railler les défauts humains. Molière écrivit ainsi «*Castigat ridendo mores*» («En riant, on châtie les moeurs»).

Enfin, il convient de noter que le mouvement littéraire du théâtre de l'absurde, dont relèvent des auteurs comme Ionesco et Beckett, s'inscrit dans une sorte d'entre-deux : Ionesco déclara ainsi : «Le comique étant intuition de l'absurde, il me semble plus désespérant que le tragique».

4) Quelques mots propres au vocabulaire théâtral :

Acte (*n.m.*) : Nom des parties majeures d'une pièce.

À part (*n.m.*) : parole qu'un ou plusieurs personnages prononcent à l'écart des autres personnages sur scène. Le public en est l'auditeur privilégié.

Coup de théâtre (*n.m.*) : brusque changement dans le déroulement de l'action, qui provoque un effet de surprise. Quand un personnage crée un coup de théâtre qui a lieu à la toute fin d'une pièce comique pour en donner un dénouement heureux, on parle de «*Deus ex machina*».

Cours d'introduction sur le genre théâtral

Didascalie (*n.f.*) : indication scénique, apparaissant généralement en italiques, donnée par l'auteur sur le décor, les déplacements, les gestes, les mimiques et les sentiments des personnages.

Dialogue (*n.m.*) : paroles qu'échangent deux personnages d'une pièce de théâtre.

Dramaturge (*n.m.*) : auteur d'une pièce de théâtre.

Mise en scène (*n.f.*) : art de donner vie au texte théâtral imaginé par le dramaturge en coordonnant tous les éléments nécessaires à sa création (décor, costumes, accessoires, lumière, bruitages, jeux des acteurs...).

Monologue (*n.m.*) : texte dit par un personnage seul sur scène (dont seul le public prend connaissance).

Quiproquo (*n.m.*) : malentendu, situation de méprise où un personnage va prendre un élément pour ce qu'il n'est pas.

Réplique (*n.f.*) : ensemble des phrases que dit un personnage avant que le suivant ne prenne la parole.

Scène (*n.f.*) : **1.** Terme désignant l'espace où se joue une pièce de théâtre. **2.** Sous-division d'une pièce de théâtre, à l'intérieur d'un acte, correspondant traditionnellement à l'entrée ou la sortie de scène d'un ou plusieurs personnages.

Stichomythie (*n.f.*) : alternance rapide de répliques très courtes.

Théâtralité (*n.f.*) : conformité d'une situation, d'une scène ou d'une œuvre, aux règles de l'art théâtral.

Tirade (*n.f.*) : longue réplique d'un personnage.